



Elle prend en charge tout patient âgé de plus de 75 ans présentant :

- un isolement social / familial
- une perte de poids
- des chutes à répétition
- des troubles mnésiques ou une confusion
- un syndrome dépressif
- des hospitalisations répétées
- une ordonnance comprenant plus de 5 médicaments

### Ses missions :

- Réaliser une évaluation gériatrique standardisée pour identifier les fragilités et grands syndromes gériatriques (confusion, dénutrition, dépression...).
- Proposer des recommandations de prise en charge à court et moyen terme.
- Orienter dans la filière gériatrique.
- Former les professionnels de santé aux pratiques gériatriques.
- Réaliser un suivi post hospitalisation.
- Accompagner les équipes soignantes dans les situations de crise.
- Éviter les passages aux urgences et / les ré-hospitalisations précoces.



Elle prend en charge tout patient âgé de plus de 75 ans présentant :

- un isolement social / familial
- une perte de poids
- des chutes à répétition
- des troubles mnésiques ou une confusion
- un syndrome dépressif
- des hospitalisations répétées
- une ordonnance comprenant plus de 5 médicaments

### Ses missions :

- Réaliser une évaluation gériatrique standardisée pour identifier les fragilités et grands syndromes gériatriques (confusion, dénutrition, dépression...).
- Proposer des recommandations de prise en charge à court et moyen terme.
- Orienter dans la filière gériatrique.
- Former les professionnels de santé aux pratiques gériatriques.
- Réaliser un suivi post hospitalisation.
- Accompagner les équipes soignantes dans les situations de crise.
- Éviter les passages aux urgences et / les ré-hospitalisations précoces.

# Qui peut faire une demande d'intervention ?

## A l'hôpital :

Médecins / Personnels de santé  
(après accord du chef de service)

## En EHPAD :

Médecin traitant

Médecin coordonnateur / Infirmière  
(après accord du médecin traitant)

## A domicile :

Médecin traitant

Tout professionnel intervenant à domicile  
(après accord du médecin traitant)

## **Intervenants :**

Dr Sophie Bourscheid,  
gériatre

Mme Vanessa Villatte,  
IDE

Intervention  
sur demande  
dans tous les services

Passage tous les matins  
à l'UHCD

# Qui peut faire une demande d'intervention ?

## A l'hôpital :

Médecins / Personnels de santé  
(après accord du chef de service)

## En EHPAD :

Médecin traitant

Médecin coordonnateur / Infirmière  
(après accord du médecin traitant)

## A domicile :

Médecin traitant

Tout professionnel intervenant à domicile  
(après accord du médecin traitant)

## **Intervenants :**

Dr Sophie Bourscheid,  
gériatre

Mme Vanessa Villatte,  
IDE

Intervention  
sur demande  
dans tous les services

Passage tous les matins  
à l'UHCD

## Comment contacter l'équipe ?

Elle est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h30

### Pour les patients hospitalisés

Formulaire de demande sur ORBIS

Par téléphone au 06 70 64 75 85

### Pour les patients non hospitalisés

Par téléphone au 03 84 96 60 93

Par mail : [s.medgeriatrique@gh70.fr](mailto:s.medgeriatrique@gh70.fr)

## Comment contacter l'équipe ?

Elle est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h30

### Pour les patients hospitalisés

Formulaire de demande sur ORBIS

Par téléphone au 06 70 64 75 85

### Pour les patients non hospitalisés

Par téléphone au 03 84 96 60 93

Par mail : [s.medgeriatrique@gh70.fr](mailto:s.medgeriatrique@gh70.fr)